

JOURNÉE D'ÉTUDE

LA COMPÉTENCE AU COEUR DE LA TRANSFORMATION PUBLIQUE

Les bouleversements démographiques, technologiques et environnementaux invitent à positionner la compétence comme un levier majeur. D'ici 10 ans, près d'1 agent sur 3 partira à la retraite et l'âge moyen dans les collectivités dépasse déjà 46 ans. L'essor des technologies annonce une recomposition des métiers avec la nécessité de faire évoluer en parallèle les compétences dont la durée de vie n'est plus, selon l'OCDE, que de 2 ans.

Insuffisamment ancrée dans la stratégie RH, la compétence est pourtant un véritable atout pour sécuriser les parcours, soutenir les transformations et apporter des réponses aux problématiques d'attractivité dans un contexte marqué par la raréfaction des ressources.

Cette nouvelle journée d'étude propose d'explorer la diversité des démarches compétences en croisant de nombreux retours d'expérience avec des éclairages d'experts.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

8H45 ACCUEIL CAFÉ

9H30 DÉBAT INTRODUCTIF

MANAGER PAR LES COMPÉTENCES AVEC LA SKILLS-BASED ORGANIZATION

Une organisation orientée compétences intègre la compétence comme un levier majeur de la mise en œuvre de sa stratégie RH. Elle organise tout ou partie de ses modes de fonctionnement autour de cette dimension.

Pourquoi la compétence et comment la définir ? Ce type de dispositif est-il transposable dans la fonction publique ? A quelles conditions ? Quels sont les freins ? Comment faire de la compétence un levier de développement et un outil de décision ?

Aude Fournier, Directrice Générale Adjointe transformer les pratiques, ville de Marseille, Vice-Présidente de l'ADRHGCT

Emmanuelle Germani, Directrice des Ressources Humaines et RSE KPI, Vice-Présidente de l'ANDRH

Didier Conard, Directeur France Travail Bouches du Rhône

11H15 CONFÉRENCE

FAVORISER UN ENVIRONNEMENT CAPACITANT

L'environnement de travail influence profondément sur les modalités d'apprentissage en permettant, ou pas, aux agents de développer leur pouvoir d'agir et d'expérimenter de nouvelles pratiques.

Qu'est-ce qu'une approche par les capacités ? Comment l'organisation influence les dynamiques d'apprentissage ? Quels types d'environnement peuvent être considérés comme capacitants ? Comment tendre vers un environnement capacitant ? Quels leviers organisationnels et managériaux privilégier ? Quelle place pour les managers ?

Dorothee Cavignaux-Bros, Docteur en sciences de la Formation, responsable de Recherche à l'Ifcam, Chercheuse associée à Paris Nanterre

12H45 COCKTAIL DÉJEUNATOIRE

14H00 ATELIERS

1 | IDENTIFIER LES COMPÉTENCES TRANSVERSALES POUR FLUIDIFIER LES MOBILITÉS ET DIVERSIFIER LES PARCOURS

De quelles compétences s'agit-il ? Selon quelles modalités les identifier et les repérer ? Avec quels outils ? Quelles difficultés surmonter ? Quelle association des managers ? Quels parcours professionnels construire ?

2 | BOOSTER LES COMPÉTENCES EN DIVERSIFIANT LES DISPOSITIFS : FOCUS SUR LES CAMPUS INTERNES

Comment structurer et animer un campus ? Comment inscrire les agents dans un parcours de développement de leurs compétences ? Quelle articulation avec les dispositifs RH existants (formation, GPEC, mobilité, management...) ? Quels impacts tant pour les agents que pour la collectivité ?

3 | DRH AND CO : DÉVELOPPER DES PARTENARIATS AU SERVICE DE LA COMPÉTENCE

Quels partenariats privilégier : France Travail, CNFPT, associations, managers, DSI... ? Quelles actions peuvent être engagées en commun ? Quelle valeur ajoutée pour la collectivité ?

4 | ENTRETIENS DE CARRIÈRE ET BILANS : COMMENT EN FAIRE UN OUTIL AU SERVICE DE LA CARRIÈRE DE CHAQUE AGENT ?

À quel rythme les programmer ? Comment les intégrer dans les dispositifs RH que sont la mobilité, la formation ou encore la GEPP ? Comment les transformer en actions concrètes et opérationnelles ? Quelles modalités d'association des managers ?

5 | L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE, NOUVELLE COMPÉTENCE CLÉ POUR LES AGENTS PUBLICS ?

Quelle stratégie d'accompagnement adopter ? Quelles populations d'agents sont concernées ? Quelles compétences doivent être développées ? Comment inscrire l'IA dans une démarche éthique et durable qui préserve les ressources ? Comment reprendre la main face au shadow IA ?

6 | LA COMPÉTENCE FACE AU DÉFI DU VIEILLISSEMENT

Quelles compétences sont stratégiques pour assurer la continuité du service public ? Selon quels critères les identifier ? Comment associer les directions métiers et les agents ? Quels dispositifs RH déployer pour garantir un transfert de compétences à la fois efficace et durable ?

PARMI NOS INTERVENANTS :

Nadim Bellalhom, Directeur Transition Numérique ville de Marseille

Bertrand Guiot, Directeur de l'agence territoriale mobilité SNCF

Caroline Godinot, Directrice des talents Région Ile-de-France

Quentin Hérel, Directeur des Ressources Humaines Rennes Métropole

Marie-Claude Sivagnanam, Directrice Générale des Services de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Cindy Chapdelaine, Chargée de mission ville de Marseille

16H00 CONCLUSION

16H30 FIN DE LA JOURNÉE

ÉVÈNEMENT OUVERT À TOUTES ET À TOUS,
ADHÉRENTS ET NON ADHÉRENTS DE L'ADRHGCT.

INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE EN CLIQUANT SUR LE BOUTON CI-DESSOUS,
OU IMPRIMEZ CET EMAIL ET COMPLÉTEZ LE BULLETIN D'INSCRIPTION CI DESSOUS :

INSCRIPTION

Collectivité :

Adresse :

Participant 1

Prénom :

Nom :

Fonction :

Tél. :

E-mail :

Nom / mail de la personne
à contacter pour la facturation :
.....Adhérent : Oui NonAteliers :
 1 2 3 4 5 6

Frais d'inscription :

Adhérent ADRHGCT : 60€ HT

Non Adhérent : 110€ HT

2 participants : 80€ HT par pers. soit 160€ HT

3 participants : 50€ HT par pers. soit 150€ HT

Participant 2

Prénom :

Nom :

Fonction :

Tél. :

E-mail :

Nom / mail de la personne
à contacter pour la facturation :
.....Adhérent : Oui NonAteliers :
 1 2 3 4 5 6

Bulletin à renvoyer à :

Email : anne.grillon@me.com

Tel : 06 38 39 72 38

Participant 3

Prénom :

Nom :

Fonction :

Tél. :

E-mail :

Nom / mail de la personne
à contacter pour la facturation :
.....Adhérent : Oui NonAteliers :
 1 2 3 4 5 6

Une facture permettant le règlement
vous sera adressée après la journée
d'étude. Toute annulation moins de 8
jours ouvrés à l'avance entraînera la
facturation intégrale de la journée.

EN PARTENARIAT AVEC


